



FSGT

sport populaire !

fsgt.org
Fédération Sportive et Gymnique du Travail

DIRECTION
FÉDÉRALE COLLÉGIALE

Réf. : DFC
Pantin, le 18 janvier 2021

A l'attention des clubs affiliés à la FSGT

Copie aux comités départementaux, régionaux et Liges FSGT

Objet : Situation sanitaire et conséquences sur le sport associatif fédéré et la FSGT

14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
Tél. : 01 49 42 23 19
Fax : 01 49 42 23 60

direction@fsgt.org

f FSGTsportpopulaire
t FSGTofficiel

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents et responsables de clubs,

Tout d'abord, nous souhaitons vous adresser à toutes et tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2021, en espérant que cette année soit synonyme de reprise de nos activités sportives et associatives, essentielles à chacune et chacun d'entre nous, de ce lien social qui nous manque tant.

Nous voulons une fois encore saluer votre travail, votre engagement, votre persévérance à maintenir un lien avec les adhérent·e·s de votre club, parfois à proposer des activités à distance ou des initiatives de solidarité envers les pratiquant·e·s en difficulté et les personnels soignant·e·s, à vous adapter pour proposer des protocoles d'activités adaptés aux exigences préfectorales et gouvernementales et permettre quand cela est possible aux activités de s'organiser. Cette crise atteste une fois encore de la vitalité associative exceptionnelle des clubs sportifs et en particulier de ceux de la FSGT, dont la presse locale s'est d'ailleurs souvent fait l'écho. Un immense merci à vous, en très grande majorité bénévoles, et aux salarié·e·s. La période inédite que nous traversons atteste du rôle essentiel de nos associations et du modèle associatif et sportif que promeut notre fédération.

Un certain nombre de clubs ont pu redémarrer progressivement depuis le 15 décembre dernier les activités à destination des mineurs et certaines activités en extérieur pour les adultes. Les messages, photos et vidéos que nous avons reçu attestent du bonheur, du plaisir de toutes celles et ceux qui ont retrouvé le chemin des salles et autres terrains de sport. Malheureusement et nous le regrettons, la conférence de presse du Premier ministre du 14 janvier a de nouveau stoppé les activités en intérieur pour les mineurs. Par ailleurs, la situation sanitaire ne s'améliore pas et le retour à une situation « quasi-normale » de reprise de toutes les activités pour tous les publics est reporté à une date inconnue.

Pourtant, les effets bénéfiques de la pratique d'une activité physique et sportive, qui plus est associative, sur le lien social et la santé physique et mentale de chacune et chacun ne sont plus à démontrer. Face aux incohérences de certaines décisions, la FSGT consacre toute son énergie depuis le début de la crise sanitaire à alerter les pouvoirs publics sur la nécessité de faire confiance aux responsables de clubs pour permettre une reprise progressive pour tous les publics dans le respect de protocoles sanitaires renforcés. Dès le premier couvre-feu, nous avons demandé une dérogation pour le sport associatif amateur afin de permettre la pratique d'une activité physique et sportive après une journée de travail ou d'études. La FSGT a également engagé un recours au Conseil d'État avec le Comité National Olympique et Sportif Français et cinq autres fédérations sportives relatif à l'utilisation des remontées mécaniques pour nos pratiquant·e·s de ski.

La FSGT est également attentive à sa situation financière et celle de ses clubs. Avec une perte à ce stade de 40 % des licencié·e·s et de 10 % des clubs, la FSGT subit une perte de ressources propres de plus d'un million et demi d'euros. Des dispositions ont déjà été prises en direction des clubs et pratiquant·e·s. En 2020, nous avons décidé de ne pas augmenter, comme il était prévu de le faire, le montant de la cotisation et avons soutenu les clubs pour accéder aux fonds de solidarité nationale mis en place par le gouvernement, même si ce dernier était réservé aux associations employeuses.

L'Assemblée générale 2021 sera une étape essentielle pour décider de nouvelles modalités de soutien aux clubs et pratiquant·e·s sans affaiblir la fédération. Il s'agira de maintenir le lien de confiance et de permettre une reprise des activités en 2021/2022 dans les meilleures conditions possibles.

Enfin, nous vous rappelons que toute [les informations liées à la reprise des activités](#) et [les protocoles](#), [les nombreux communiqués de la FSGT](#), [les publication des 5' minutes de la FSGT confinée](#), ainsi que [les outils de l'espace fédéral éducation à la santé pour toutes et tous](#) qui sont disponibles sur [notre site web fédéral](#).

Votre comité départemental est à votre disposition pour vous soutenir dans vos démarches, n'hésitez pas à le contacter pour lui faire part des difficultés que vous rencontrez ou lui présenter les initiatives que vous mettez en place.

Nous vous adressons nos salutations les meilleures et à nouveau nos meilleurs vœux pour 2021.

Emmanuelle Bonnet Oulaldj et Gérard Dizet
Co-président·e·s, pour la **Direction fédérale collégiale**

